

Jeudi 15 Septembre Tous dans la Rue pour dire NON à la Loi Travail et au NEC

Actualité Générale

Le premier semestre 2016 a été marqué par la lutte intense contre la Loi Travail. Néanmoins, cet été, cette dernière a été adoptée de façon anti-démocratique, grâce au 49-3. Ses décrets d'application devraient être publiés d'ici la fin de l'année.

Pour la CGT et l'intersyndicale il n'est pas question de baisser les bras ; bien au contraire **il faut exiger son abrogation.**

Elle est l'œuvre d'un gouvernement massivement rejeté, et qui encore aujourd'hui rassemble contre lui plus **de 70% des Français**, une majorité d'organisations syndicales et une forte opposition empêchant tout vote au sein même de la majorité. Cette Loi est finalement celle **du Medef et des entreprises du CAC 40.**

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL propose de faire **du 15 septembre, une journée d'actions et de manifestations.**

Dans le même temps, d'une façon générale, nous devons porter des propositions d'amélioration du Code du Travail et donc des droits des Travailleurs. C'est aux salariés, avec leurs syndicats dans les entreprises, sociétés, groupes, administrations, de définir leurs propres revendications et de les intégrer à cette lutte.

En septembre l'UIMM envisage de conclure la négociation sur l'emploi. Pour la CGT cet accord comporte de graves atteintes aux garanties collectives en instaurant, notamment, un accord de compétitivité à l'échelle de la profession. Celui-ci aggraverait encore un peu plus la situation de l'emploi dans la branche et dégraderait les conditions de travail. **La *FTM-CGT est résolument contre ce projet et demande la Suspension de cette négociation.** A nos yeux, elle devra reprendre dans le cadre de la négociation sur les dis-

positifs conventionnels, comme prévu par l'accord du 27 juin 2016 signé entre l'UIMM et toutes les Organisations syndicales. L'enjeu sera de pérenniser l'emploi dans la métallurgie en anticipant l'évolution des métiers plutôt que de flexibiliser et délocaliser encore plus, pour augmenter les profits des entreprises.



Toujours en Septembre, les négociations sur le Dispositif Conventionnel débiteront entre les syndicats de la branche et l'UIMM. Il y a de grands dangers de le voir remis en cause par le patronat, des acquis sociaux fondamentaux pour les travailleurs, inclus actuellement dans nos conventions collectives.

Sur ce sujet, la FTM-CGT est force de propositions, elle invite les salariés de la métallurgie à s'en emparer et à en débattre pour ensemble construire le rapport de forces nécessaire et obtenir une convention collective nationale pour l'ensemble des salariés de la branche.

Il faut donc poursuivre la mobilisation contre la Loi Travail et continuer à agir collectivement dans les entreprises pour gagner immédiatement des avancées sociales.

LA *FTM-CGT APPELLE LES SALARIÉS, CHOMEURS, ET RETRAITÉS A FAIRE DU 15 SEPTEMBRE, UN OBJECTIF REVENDICATIF ET DE MOBILISATION PRIORITAIRE POUR CETTE RENTREE 2016.

**Fédération des Travailleurs de la Métallurgie*

Actualité Générale Groupe PSA

Le NCS1 et le NEC c'est :

- 17 000 emplois supprimés depuis le 1^{er} janvier 2013 pour une production qui est passée de 860 000 à 1 million de véhicules qui se traduit par une explosion des charges de travail et de la précarité.
- Des salaires bloqués depuis mars 2012
- Un NCS 1 qui a fait reculer nos droits, baisser ou supprimer de nombreuses primes.

Pour la CGT l'accord NEC signé le 8 juillet est honteux et injustifié !

La signature de cet accord implique la poursuite du NCS 1 et son aggravation :

- Aggravation de la flexibilité avec un nouveau compteur (-12 jours/+ 8 jours)
- Mise en place de contrat à temps partiel pour les salariés de nuit (entre - 350 à - 400 €/mois).
- Des salaires au rabais.
- Disparition du volontariat pour les mobilités géographiques
- Un nouvel accord d'intéressement moins favorable, la prime n'étant plus calculée en fonction des bénéficiaires et versée pour moitié sous condition de présence.
- Blocage des évolutions suite à la mise en place de la mobilité professionnelle
- Promesse de 1000 embauches sur 3 ans pour tous les sites PSA, c'est-à-dire des miettes dans chaque site, chiffre insuffisant pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers.

Le Jeudi 15 septembre Rassemblement à 13H15 à l'auto Gare ou 13h30 (portière Montbéliard) pour rejoindre l'inter syndicale à 14H00 au champ de foire (Vous êtes couvert pour la journée par un mot d'ordre de grève national)

C'est maintenant qu'il faut agir dans une action collective et solidaire, pour faire reculer les mauvaises intentions de notre patron et celle de nos gouvernants.



Encart spécial NCS 2 Intéressement

La direction centrale convoque le 13 septembre les organisations syndicales afin de négocier l'accord intéressement.

Les modalités de répartition du montant de l'intéressement seront reprises et détaillées dans cet accord.

Pour rappel, le NEC prévoit le versement de la moitié en fonction du "Temps de présence".

Ce seront les salariés en congés seniors qui seront les 1^{er} pénalisés de ces modalités, mais ce seront aussi certainement les salariés ayant des problèmes de santé qui seront pénalisés.

Pour la CGT ce n'est ni plus ni moins que de la discrimination salariale !

Cette prime ne suffit pas pour compenser les pertes de salaires que l'on subit chaque mois, et on la paie largement car elle ne compte pas dans les cotisations retraite, cependant elle est imposable ! Pensez déjà à mettre vos 5 euros d'augmentation net / mois de côté pour payer le supplément d'impôts que vous aurez !